



L'utilité d'une mutuelle pour chien afin de protéger son animal de compagnie

lundi 17 décembre 2018, par [lpe](#)

Assuropoil, Bullebleue, Santevet... Les assurances santé pour animaux de compagnie, principalement pour les chiens et les chats, se développent depuis quelques années. D'ailleurs, de grands groupes bancaires ou assurantiels comme la Banque Postale ou Groupama se sont mis à proposer des contrats de santé pour les chiens. Il faut dire que, chaque année, les frais vétérinaires, que ce soit pour le suivi régulier de l'animal ou pour des actes à la suite de faits de vie (accidents, maladie), reviennent très cher au propriétaire. Mais que valent finalement ces assurances ? Permettent-elles de faire des économies ? Et comment choisir le bon contrat ?

Qu'est-ce qu'une mutuelle pour chien ?

Les contrats de santé pour chien ont pour objectif de permettre au propriétaire de l'animal d'être remboursé d'une grande partie des frais de santé réalisés auprès des vétérinaires pour le suivi de la santé régulière de l'animal, ainsi que pour les maladies et accidents.

Comment cela fonctionne ?

Contrairement à une assurance classique, un contrat pour chien est limité à certains critères, et notamment à l'âge de l'animal. Ainsi, selon les contrats, il n'est plus possible de souscrire lorsque l'animal a dépassé un certain âge : 5 ans pour certains contrats, et plus largement 7 à 8 ans pour d'autres. Cela ne signifie pas qu'il n'existe pas d'assurance pour les animaux âgés, mais seulement qu'il faut débiter le contrat avant que le chien n'atteigne cette âge limite.

En effet, les principaux frais de santé sont concentrés lorsque le chien est âgé. Il faut donc accepter de souscrire une assurance ou une mutuelle lorsque le chien est jeune, quitte à ne pas en avoir réellement besoin, pour profiter de l'assurance par la suite, lorsque les soins se révèlent plus fréquents. De la même manière, l'assurance est souvent refusée pour les chiens qui ont moins de deux mois, la mortalité étant trop importante avant que l'animal n'atteigne cet âge.

Certaines compagnies demandent obligatoirement que le chien ait déjà bénéficié d'un suivi médical avant la souscription d'une assurance santé : ainsi, il devra être tatoué ou pucé, et avoir subi les principaux vaccins (maladie de carré, rage, leptospirose...).

Une fois le contrat souscrit, le fonctionnement est très simple : les factures vétérinaires sont envoyées à l'assurance par le propriétaire du chien. Elle les rembourse entièrement ou partiellement selon les conditions générales du contrat. Cependant, aucune avance de frais ou paiement direct du vétérinaire par l'assurance n'est possible. En outre, il convient de faire remplir par le praticien les feuilles de soins de l'animal.

A noter que tous les contrats prévoient un délai de carence, qui est compris entre sept jours et quatre mois. Il s'agit du délai, après la souscription du contrat, pendant lequel aucun frais ne sera remboursé.

Quels sont les soins remboursés ?

La plupart des assurances ou mutuelles pour chiens prévoient plusieurs niveaux de garantie. Tous les contrats prennent en charge partiellement les consultations chez le vétérinaire, que celui-ci soit généraliste ou spécialisé. Les consultations en urgences sont également prises en charge, tout comme les examens qui peuvent être pratiqués sur l'animal (analyses de laboratoires, radiographies, scanners...). Pour les problèmes de santé plus importants, les contrats remboursent une partie de l'hospitalisation ou de la chirurgie. Enfin, les médicaments donnent lieu à un remboursement, ce qui permet également de faire d'importantes économies, car ils sont étonnamment plus chers que les médicaments pour humains. Le taux de remboursement pour tous ces actes varie selon les contrats de 50 à 80 % des frais engagés. Rares sont les contrats qui prennent intégralement en charge tous les coûts.

Suivant les contrats, il peut y avoir une prise en charge des frais de prévention. Cela concerne la vaccination et la stérilisation du chien, les vermifuges et autres traitements antiparasites. Enfin, les dépistages et détartrages sont également considérés comme des actes de prévention. Pour tous ces actes, les contrats prévoient habituellement un forfait annuel, qui varie entre 50 et 200 € environ.

Enfin, certains contrats prévoient des compléments de prise en charge : par exemple, l'animal peut être assuré pour sa responsabilité civile, s'il est responsable de dégâts ou s'il blesse quelqu'un. Certains contrats prennent en compte des frais de garde, des frais vétérinaires à l'étranger et même une assistance de recherche si l'animal disparaît.

Le coût moyen des frais vétérinaires pour un chien

Les frais vétérinaires peuvent vite grimper en flèche. En effet, selon toutoupourlechien.com site spécialisé en mutuelle pour chien, une consultation classique coûte une trentaine d'euros. En revanche, dès qu'il y a un acte plus important, la facture augmente de façon exponentielle. Ainsi, la castration d'un chien revient à environ 150 € et à 200 € pour la stérilisation d'une femelle. Une simple analyse de sang coûte 75 € en moyenne, les vaccinations 70 € par an. Enfin, à la suite d'une maladie ou d'un accident, les frais s'envolent, puisque certaines interventions chirurgicales dépassent facilement les 1 000 €. Cela va de l'extraction d'un kyste pour 200 € à des frais compris entre 1200 et 1500 € pour des tumeurs.

Les points à vérifier avant de signer un contrat

Ainsi, la souscription d'un contrat de santé pour un chien n'est pas à balayer d'un revers de la main.

Néanmoins, il est important de vérifier certains points avant la souscription :

- le taux de remboursement pour les frais de santé réparateurs, en cas de maladie et d'accident. Certains contrats prévoient un taux différent suivant si l'acte médical intervient suite à une maladie ou suite à un accident,
- la prise en charge des frais de prévention : entre 50 et 200 € pour les meilleurs contrats, bien que certains ne prennent pas du tout ces frais en charge,
- l'existence d'une franchise annuelle : certains contrats prévoient obligatoirement un reste à charge minimum pour l'assuré dans l'année. Par exemple, pour une franchise de 150 €, l'assuré devra avoir dépensé cette somme dans l'année avant que l'assurance ne joue son rôle,
- le plafond annuel : tous les contrats intègrent un plafond annuel de remboursement. Au-delà de cette somme, tous les frais de santé resteront à la charge du propriétaire du chien. Ce plafond varie entre 1 000 € et 2 500 € pour les contrats haut de gamme.
- le prix mensuel du contrat : une fois ces critères étudiés, il demeure la question du coût mensuel de

l'assurance. Les contrats les plus accessibles débutent autour de 17€ par mois pour un chien, avec un niveau de garantie qui se limitera aux situations les plus graves et à des remboursements limités à un millier d'euros par an. Les contrats les plus protecteurs reviennent à 50€ en moyenne par mois, ce qui est loin d'être négligeable.

Face aux coûts toujours plus importants des frais de santé pour les animaux de compagnie, souscrire un contrat d'assurance ou de mutuelle devient une solution intéressante. Il est toutefois conseillé, comme pour toutes les assurances, de regarder de près les conditions générales de chaque contrat afin de trouver la solution qui sied le mieux aux besoins de santé de son animal.

Publi-information